



Territoires de santé Réunion - Mayotte



Direction de la Stratégie et de la Performance
Service Etudes et Statistiques





Chantal de SINGLY,
Directrice Générale
de l'ARS Océan Indien

J'ai le plaisir de vous présenter ce numéro de Dossier Statistiques, intitulé «Territoires de santé Réunion/Mayotte». Réalisé par le service Etudes et Statistiques de l'ARS Océan Indien, il regroupe des données concernant la démographie, les conditions de vie, l'offre et la consommation de soins à La Réunion et à Mayotte.

Il s'agit d'une édition spéciale à double titre :

- **son contenu** : pour la première fois des données sont présentées selon le découpage en territoires de santé que j'ai arrêté le 26 novembre 2010, en application de la Loi Hôpital Patient Santé et Territoires et après consultation des conférences de santé et de l'autonomie : 3 territoires de santé à La Réunion et 1 à Mayotte.
- **sa forme** : l'accent est mis notamment sur les représentations graphiques et cartographiques permettant d'embrasser plus rapidement un grand nombre d'informations.

Dans l'esprit des réalisations antérieures, l'objectif de ce document est d'apporter un éclairage, à terme prospectif, mais avant tout fiable, factuel et actualisé.

Cette première approche ne couvre pas l'ensemble des thématiques de santé publique, et parmi les professions de santé, les éléments présentés concernent uniquement les médecins et les chirurgiens dentistes. Ce volet sera élargi à l'ensemble des professions et actualisé à partir de nouvelles bases de données dans une publication prochaine, et en particulier pour Mayotte.

Bonne lecture à tous.

Prochain numéro :

Les professions de santé en 2012

ARS-OI -- Territoires de Santé

Ile de la Réunion

Ile de Mayotte



0 10 20 km

Source: ARS-OI / ARS-OI
Mise à jour: ARS-OI / DRJ-EC



Démographie



- Evolution et structure de la population

La Population de La Réunion est estimée à 808 250 habitants¹. Le territoire Nord-Est, le plus vaste, rassemble 39 % de la population et le territoire Sud 36 %. Le territoire Ouest est le plus petit en superficie mais il connaît la plus forte densité de population : 385 habitants au km² en 2008.

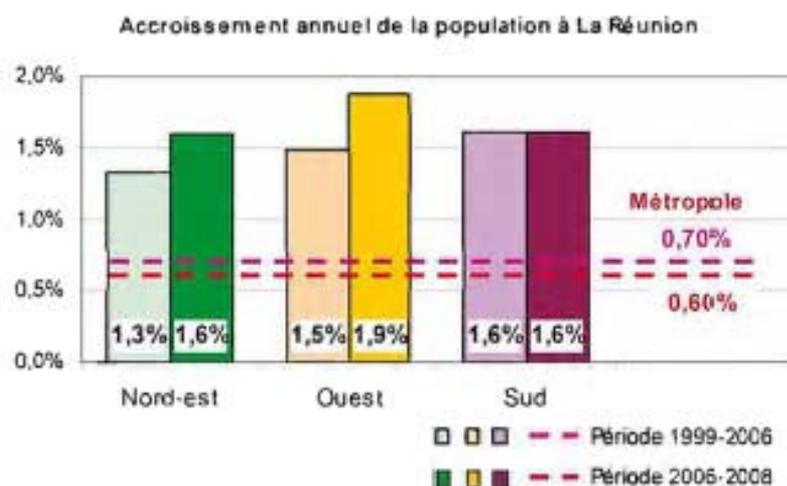
En 2007, à Mayotte, l'INSEE compte 186 400 habitants.

Les effectifs de certaines classes d'âge de la population sont présentés dans le tableau pour appréhender la petite enfance, la population mineure, les femmes en âge de procréer et la population âgée.

| Données | France métropolitaine | Réunion | Territoire Nord-Est | Territoire Ouest | Territoire Sud | Mayotte 2007 |
|--|-----------------------|---------|---------------------|------------------|----------------|--------------|
| Superficie en km ² | 543 963 | 2 503 | 1 024 | 537 | 943 | 374 |
| Densité au 1/01/2008 en hab / km ² (2007 Mayotte) | 114 | 322 | 307 | 385 | 304 | 498 |
| Population au 1er janvier 2007 (Recensement de population) | 61 783 316 | 794 107 | 308 970 | 202 862 | 282 274 | 186 387 |
| Population au 1er janvier 2008 (Recensement de population) | 62 134 866 | 808 250 | 314 669 | 207 004 | 286 577 | - |
| Part du territoire au sein de la région | - | - | 39% | 26% | 36% | - |
| Accroissement annuel de la population 99-08 | 0,3% | 1,5% | 1,4% | 1,6% | 1,6% | ND |
| Effectifs dans la population de 2008 (2007 Mayotte) : | | | | | | |
| Enfants âgés de moins de 6 ans | 4 564 264 | 82 191 | 32 574 | 21 084 | 28 533 | 37 594 |
| Mineurs âgés de moins de 18 ans | 13 677 059 | 252 059 | 98 853 | 65 344 | 87 861 | 94 081 |
| Femmes âgées de 15 à 49 ans | 14 406 622 | 218 328 | 87 158 | 55 460 | 75 710 | 46 685 |
| Femmes âgées de 15 ans et plus | 26 500 048 | 314 700 | 124 695 | 78 370 | 111 635 | 53 912 |
| Personnes âgées de 60 ans et plus | 13 720 287 | 93 384 | 35 117 | 21 959 | 36 309 | 6 918 |
| Personnes âgées de 75 ans et plus | 5 389 101 | 25 594 | 9 489 | 5 903 | 10 202 | 1 509 |

Source : INSEE

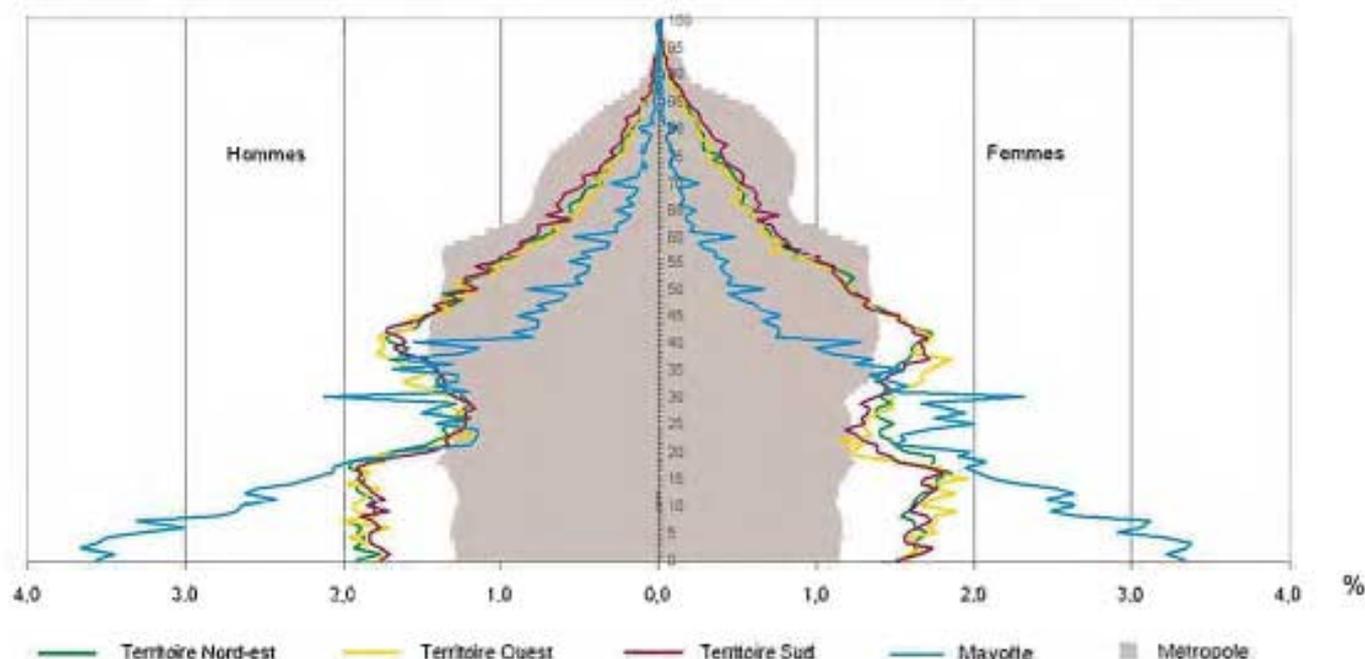
Les trois territoires de santé de La Réunion voient leur population augmenter tous les ans de manière plus rapide qu'en métropole (Cf. Graphique). L'augmentation annuelle sur la période 1999-2006 était plus forte dans le territoire Sud. Mais sur la période 2006-2008, l'évolution stagne dans le Sud et prend de l'ampleur dans les territoires Nord-Est et Ouest. A Mayotte, la population augmente très rapidement : le taux de variation annuel moyen s'élève à 4,1 % pendant la période intercensitaire 1997-2002 et à 3,1 % entre 2002 et 2007.



Source : INSEE - Recensements de population 1999, 2006, 2008

¹ INSEE - Recensement de population 2008

Pyramide des âges de la population à La Réunion, à Mayotte et en métropole en 2007 (en pourcentage).



Source : INSEE, Recensement de la population 2007

La structure d'âge des trois territoires de La Réunion et dans une plus grande mesure, celle de Mayotte, est beaucoup plus jeune que celle de métropole. Le vieillissement de la population est en revanche plus important à La Réunion. La part des personnes âgées de 60 ans ou plus a augmenté de 1,6 à 1,9 point entre 1999 et 2007 contre 0,4 point en métropole. A Mayotte, cette proportion est restée stable en 10 ans (+ 0,1 point). Néanmoins, en raison de l'augmentation générale de la population, le nombre de personnes âgées a augmenté de 3,8% par an en moyenne, soit plus que dans les territoires réunionnais. En comparaison, le taux de variation annuel moyen en métropole (1999-2007) est de 0,89 %.

Vieillesse de la population

| | France métropolitaine | Territoire Nord-Est | Territoire Ouest | Territoire Sud | Mayotte |
|---|-----------------------|---------------------|------------------|----------------|---------|
| Taux de variation annuel moyen des 60 ans ou plus* | 0,89% | 3,52% | 3,70% | 3,71% | 3,80% |
| Evolution du pourcentage de 60 ans ou plus entre 1999 et 2007** | +0,4 | +1,7 | +1,6 | +1,9 | +0,1 |

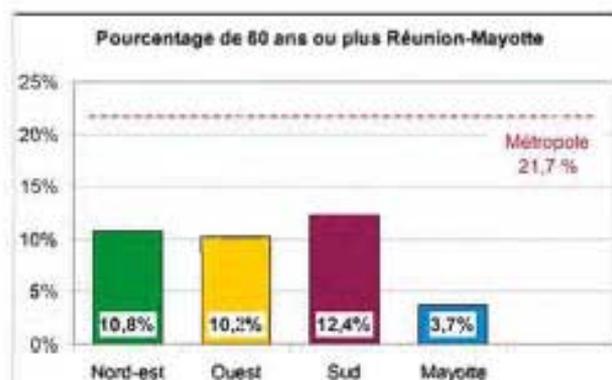
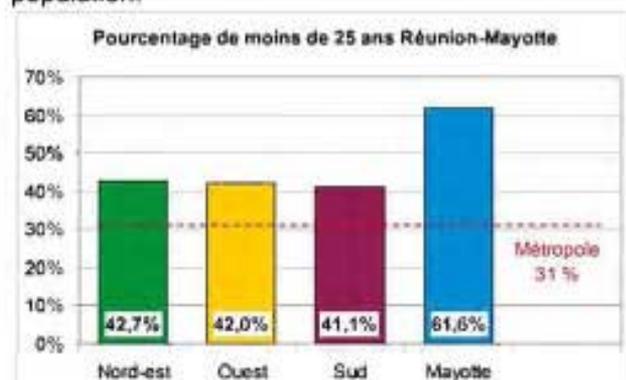
Source : Insee, Recensements de population

* Entre 1999 et 2007 pour la métropole et La Réunion, entre 1997 et 2007 pour Mayotte

** Entre 1997 et 2007 pour Mayotte

La proportion de jeunes de moins de 25 ans est plus forte dans la zone Océan Indien qu'en métropole (31 %). Mayotte est largement en tête avec une population de moins de 25 ans de 62 % en 2007. A La Réunion, la population âgée de moins de 25 ans est quasiment uniformément répartie sur l'ensemble des territoires.

La population du territoire Sud est plus âgée, le pourcentage de personnes âgées de 60 ans ou plus est de 12,4 % contre 10 % dans les autres territoires. Ce pourcentage reste cependant très inférieur à celui de la métropole (22 %). Mayotte compte 6 900 personnes de 60 ans ou plus en 2007, ce qui représente 3,7 % de la population.



Source : INSEE, Recensement de la population 2007

- Indicateurs démographiques

En 2009, 5 515 naissances vivantes ont concerné des mères domiciliées dans le territoire Nord-Est de La Réunion, 3 631 dans l'Ouest et 5 153 dans le Sud. Le taux de natalité en 2008 se situe autour de 18 ‰ dans l'ensemble de ces territoires contre 12,8 ‰ en métropole. A Mayotte, le nombre de naissances est très important et le taux de natalité en 2007 s'élève à 41,1 ‰.

Le taux de fécondité² en 2008 est également plus élevé à La Réunion qu'en métropole (68,4 ‰ contre 51,9 ‰). En 2007, à Mayotte, on compte 164 naissances pour 1000 femmes en âge de procréer.

La fécondité tardive (femmes de 40 ans et plus) est plus élevée dans l'Ouest (10 ‰ contre 7 ‰ dans les autres territoires).

Le taux de mortalité, étant corrélé à la structure par âge de la population, est plus important dans le Sud mais largement inférieur à celui de la métropole. Le taux de mortalité mahorais est encore plus faible : 3,1 ‰. De la même manière, on compte 36 personnes de 60 ans ou plus pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans dans le Sud. On en compte 31 dans le Nord-Est et 29 dans l'Ouest, mais seulement 7 à Mayotte contre 88 en métropole.

| Indicateurs | France métropolitaine | Réunion | Territoire Nord-Est | Territoire Ouest | Territoire Sud | Mayotte 2007 |
|--|-----------------------|---------|---------------------|------------------|----------------|--------------|
| Naissances domiciliées 2009 | 842 765 | 14 299 | 5 515 | 3 631 | 5 153 | 7 658 |
| Taux de natalité 2008 pour 1000 habitants | 12,8 | 18,3 | 18,6 | 18,7 | 18,1 | 41,1 |
| Taux de fécondité en 2008 (Naissances pour 1000 femmes de 15 à 49 ans) | 51,9 | 68,4 | 67,3 | 69,9 | 68,5 | 164,0 |
| Nombre de naissances mineures en 2008 | | 593 | 226 | 154 | 213 | ND |
| Taux de fécondité des femmes mineures 2007 | | 3,1 | 2,8 | 3,4 | 3,3 | ND |
| Nombre de naissances des femmes de 40 ans et plus en 2008 | | 614 | 249 | 154 | 211 | ND |
| Taux de fécondité des femmes de 40 ans et plus 2007 | | 7,8 | 7,0 | 10,0 | 7,0 | ND |
| Décès domiciliés 2009 | 560 903 | 4 109 | 1 526 | 977 | 1 606 | 587 |
| Taux de mortalité 2008 pour 1000 habitants | 8,5 | 5,1 | 5,0 | 4,6 | 5,5 | 3,1 |
| Indice de vieillissement au 01.01.2007 (60 ans et plus pour 100 personnes de - de 20 ans. Un taux important signifie une population vieillissante) | 87,7 | 32,0 | 30,6 | 28,9 | 36,0 | 6,8 |
| Espérance de vie à la naissance (2007) | | | | | | |
| Hommes | 77,4 | 74,6 | ND | ND | ND | 73,0 |
| Femmes | 84,3 | 81,8 | ND | ND | ND | 73,0 |

Sources : INSEE

² Taux de fécondité : Naissances pour 1000 femmes de 15 à 49 ans.

Offre de soins



- Médecins généralistes

La densité de l'ensemble des médecins généralistes au 1^{er} janvier 2011 est plus élevée dans le Nord-Est (146 généralistes pour 100 000 habitants contre 143 dans l'ensemble du territoire réunionnais). Néanmoins, elle demeure, pour chaque territoire, inférieure à celle observée en métropole (162). Le territoire Nord-Est est sous-doté en médecins généralistes libéraux par rapport à l'ensemble de La Réunion et également au regard de la métropole. Le territoire Ouest, en revanche, enregistre une densité supérieure à celle de la métropole (112 généralistes libéraux pour 100 000 habitants). A Mayotte, la densité des médecins est 3 fois moins importante qu'à La Réunion et la densité des médecins généralistes libéraux est 10 fois moins importante qu'en métropole.

Principales caractéristiques des médecins généralistes en activité au 1^{er} janvier 2011

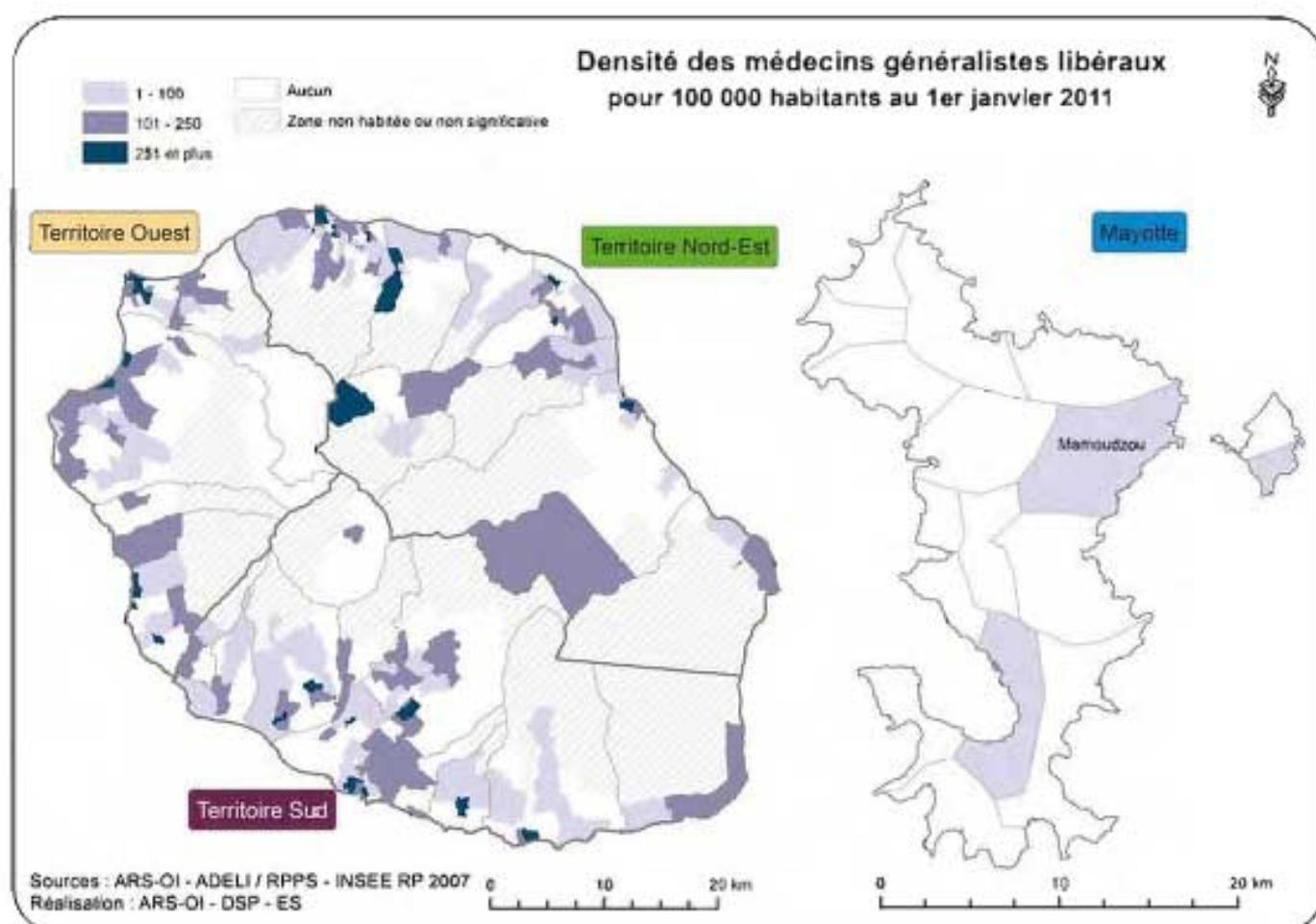
| | Effectif | Part des libéraux | Part des femmes | Âge moyen | Part des 55 ans et + | Densité généralistes | Densité généralistes libéraux |
|-----------------------|----------------|-------------------|-----------------|-------------|----------------------|----------------------|-------------------------------|
| Métropole 2011 | 100 666 | 67% | 41% | 50,7 | 39% | 162 | 109 |
| La Réunion | 1 154 | 71% | 32% | 50,1 | 33% | 143 | 101 |
| Territoire Nord-Est | 459 | 63% | 32% | 50,5 | 34% | 146 | 92 |
| Territoire Ouest | 299 | 77% | 40% | 49,0 | 30% | 144 | 112 |
| Territoire Sud | 396 | 76% | 26% | 50,3 | 35% | 138 | 105 |
| Mayotte | 86 | 24% | 38% | 47,0 | 22% | 46 | 11 |

Sources : ADELI – ARS-OI

NB : Densité : nombre de médecins pour 100 000 habitants (Population municipale RP 2008, INSEE)

Les 820 médecins généralistes libéraux ne sont pas uniformément répartis au sein de chaque territoire. A La Réunion, les médecins se concentrent davantage au niveau des centres-villes. La densité de médecins généralistes libéraux est faible voire inexistante dans les hauts de l'île.

La majorité des 21 médecins généralistes libéraux Mahorais sont situés à Mamoudzou.



- Médecins spécialistes

La densité des médecins spécialistes est moins importante à La Réunion et à Mayotte qu'en métropole. Les territoires les moins pourvus étant Mayotte (23 spécialistes pour 100 000 habitants) et l'Ouest de La Réunion (98 pour 100 000) contre 174 en métropole. Mais la différence est plus significative pour les spécialistes libéraux : on compte deux fois moins de spécialistes à La Réunion et 20 fois moins à Mayotte par rapport à la métropole. De plus, les femmes spécialistes sont moins représentées dans les territoires de santé de l'Océan Indien.

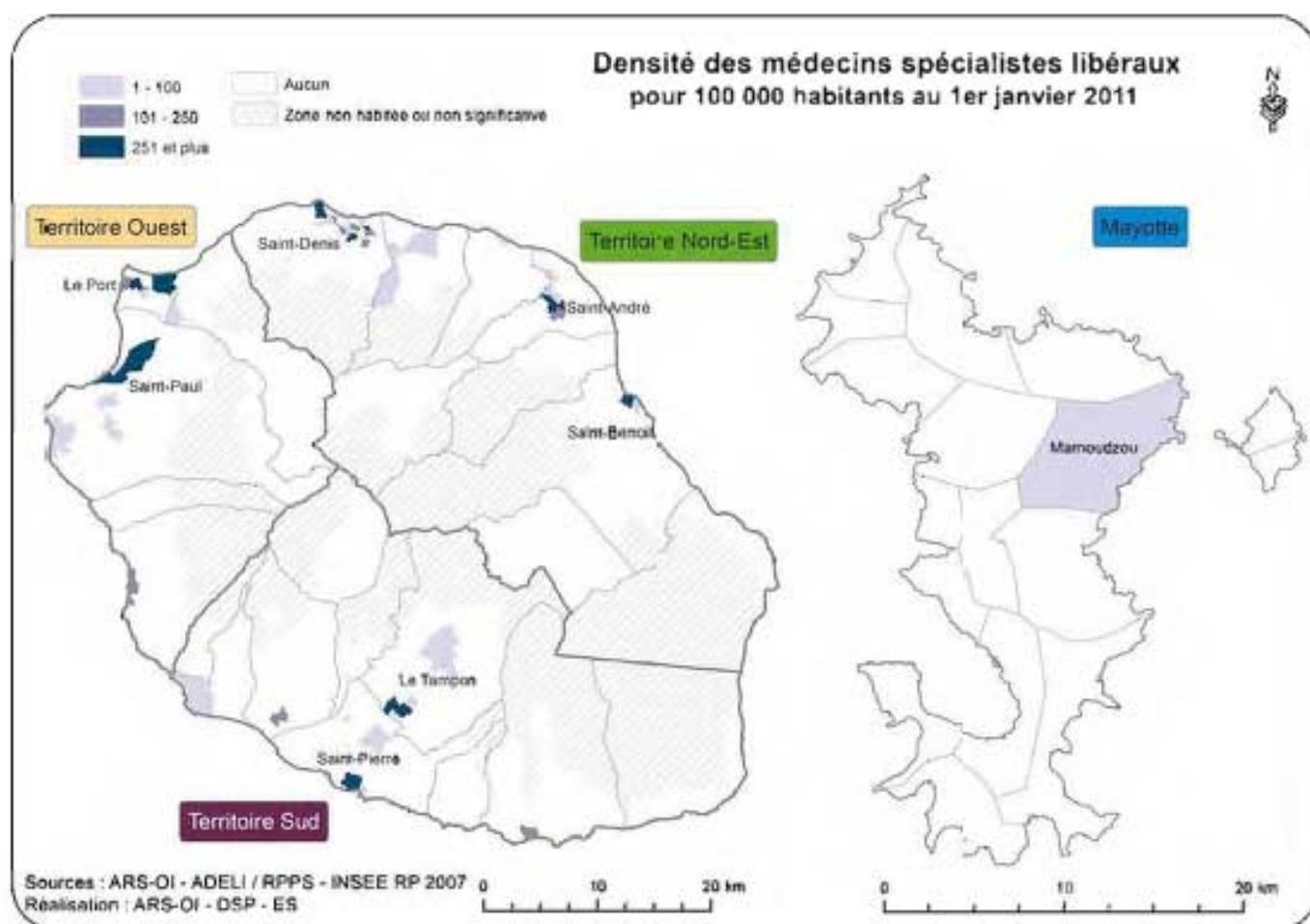
Principales caractéristiques des médecins spécialistes en activité au 1^{er} janvier 2011

| | Effectif | Part des libéraux | Part des femmes | Âge moyen | Part des 55 ans et + | Densité spécialistes | Densité spécialistes libéraux |
|-----------------------|----------------|-------------------|-----------------|-------------|----------------------|----------------------|-------------------------------|
| Métropole 2011 | 108 061 | 51% | 41% | 51,4 | 43% | 174 | 109 |
| La Réunion | 944 | 48% | 30% | 49,9 | 39% | 117 | 56 |
| Territoire Nord-Est | 409 | 49% | 28% | 51,6 | 49% | 130 | 64 |
| Territoire Ouest | 202 | 57% | 37% | 48,2 | 33% | 98 | 56 |
| Territoire Sud | 333 | 40% | 29% | 48,9 | 31% | 116 | 47 |
| Mayotte | 43 | 23% | 26% | 49,7 | 37% | 23 | 5 |

Sources : Adeli – ARS-OI / DRESS

NB : Densité : nombre de médecins pour 100 000 habitants (Population municipale RP 2008, INSEE)

Les médecins spécialistes se concentrent essentiellement dans les centres villes des grandes communes. On les retrouve à La Réunion dans le centre de Saint-Denis, Saint-André, Saint-Benoît, dans le territoire Sud à Saint-Pierre et Le Tampon et à Saint-Paul et Le Port pour le secteur Ouest. A Mayotte, tous les spécialistes sont concentrés à Mamoudzou.



- Chirurgiens-dentistes

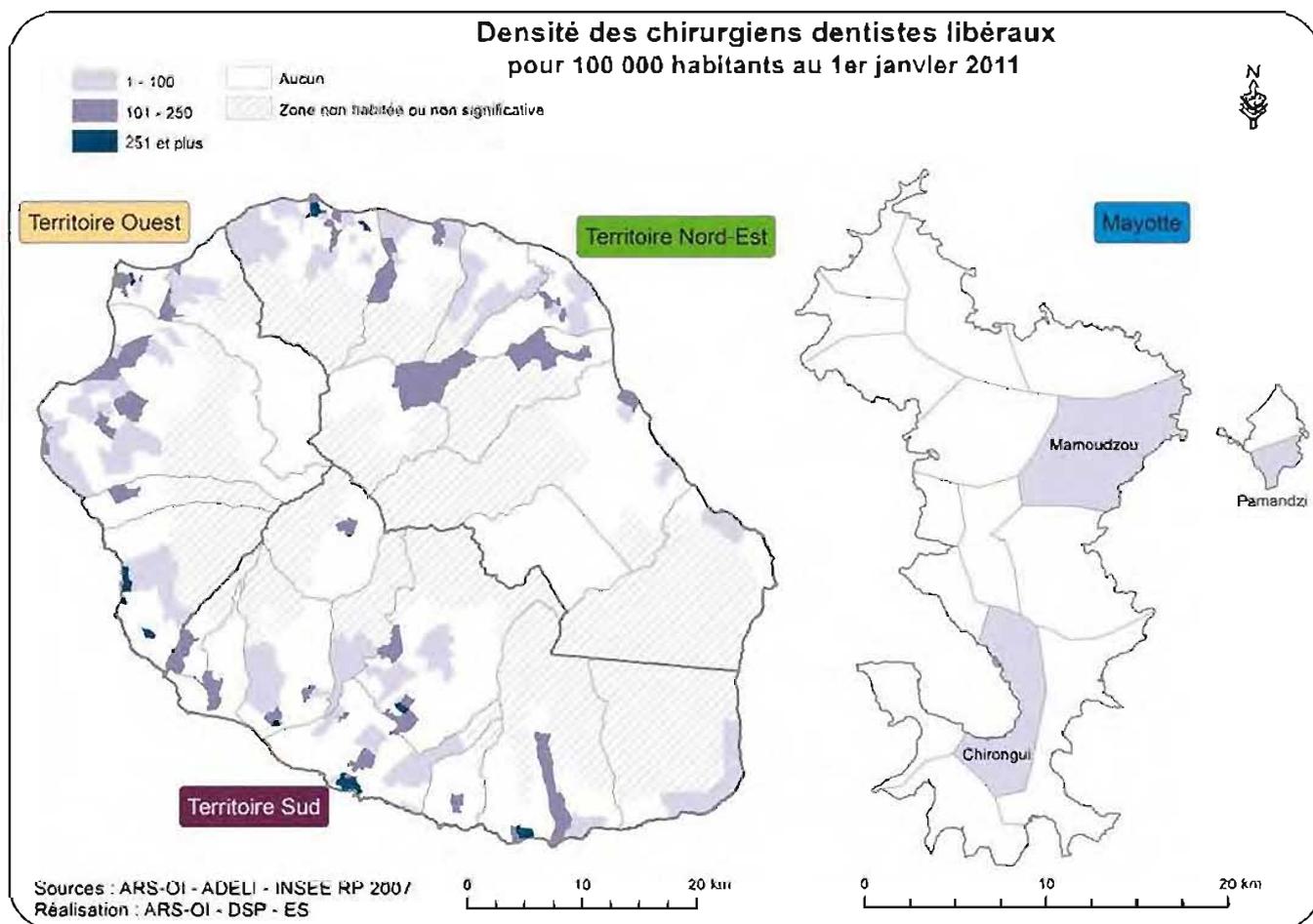
Globalement, à La Réunion et à Mayotte, la densité de chirurgiens dentistes est plus faible qu'en métropole. Le secteur Nord-Est enregistre la plus faible densité. Par ailleurs, la démographie de ces professionnels de santé est préoccupante pour les prochaines années et risque d'accentuer les inégalités territoriales. En effet, 44 % des chirurgiens dentistes sont âgés de 55 ans et plus dans le territoire Nord-Est et leur moyenne d'âge est la plus élevée (52 ans). A Mayotte, on ne compte que 8 dentistes pour 100 000 habitants.

Principales caractéristiques des chirurgiens-dentistes en activité au 1^{er} janvier 2011

| | Effectif | Part des libéraux | Part des femmes | Âge moyen | Part des 55 ans et + | Densité chirurgiens dentistes | Densité dentistes libéraux |
|----------------------------|----------|-------------------|-----------------|-----------|----------------------|-------------------------------|----------------------------|
| Métropole 2011 | 40941 | 90% | 39% | 49,1 | 34% | 66 | 60 |
| La Réunion | 447 | 98% | 31% | 47,9 | 30% | 55 | 54 |
| Territoire Nord-Est | 158 | 97% | 25% | 52,0 | 44% | 51 | 49 |
| Territoire Ouest | 123 | 100% | 37% | 45,7 | 20% | 59 | 59 |
| Territoire Sud | 166 | 98% | 34% | 45,6 | 23% | 57 | 57 |
| Mayotte | 14 | 71% | 21% | 48,2 | 29% | 8 | 5 |

NB : Densité : nombre de chirurgiens dentistes pour 100 000 habitants (Population municipale RP 2008, INSEE)

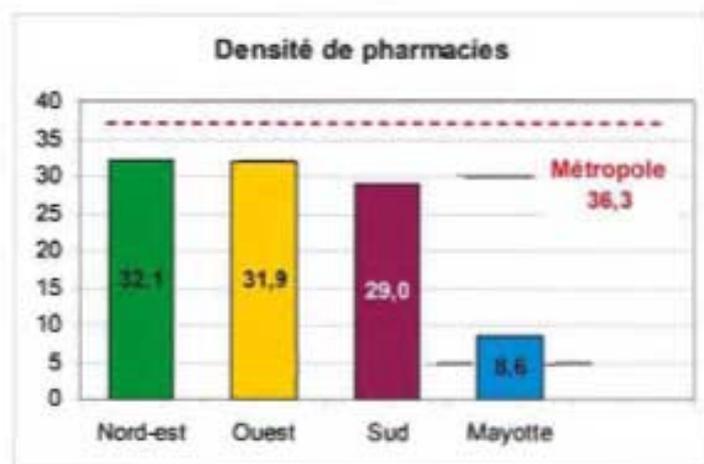
La carte de La Réunion montre la faible densité de chirurgiens dentistes libéraux dans le Nord-Est. Saint-Denis, en revanche fait exception et est bien doté avec une densité supérieure à la moyenne nationale (61 pour 100 000 habitants). A Mayotte, les dentistes libéraux se concentrent dans les communes de Mamoudzou, Pamandzi et Chirongui.



- Pharmacies

Avec 32 pharmacies pour 100 000 habitants dans le Nord-Est et l'Ouest et 29 dans le territoire Sud, la densité de pharmacies à La Réunion est en-dessous du niveau métropolitain mais supérieure à celle de Mayotte qui ne compte que 8,6 pharmacies pour 100 000 mahorais.

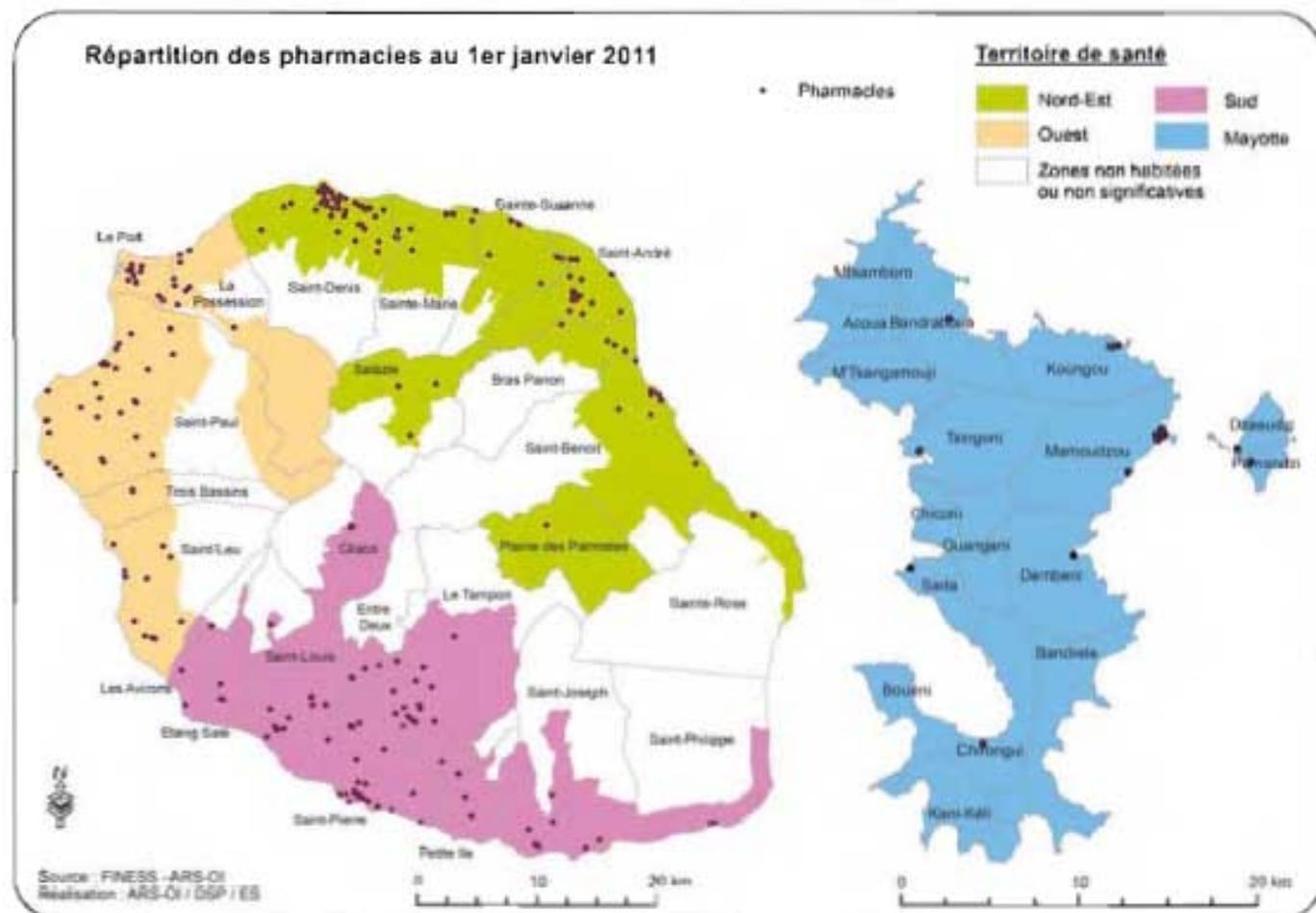
Les pharmacies sont réparties en fonction de la densité de population. A compter du 1^{er} octobre 2011, une 17^{ème} pharmacie va ouvrir ses portes à Mayotte, dans la commune de Bandrele.



Source : PHAR

| | Nombre de pharmacies par territoire au 1 ^{er} janvier 2011 |
|---------------------|---|
| La Réunion | 251 |
| Territoire Nord-Est | 101 |
| Territoire Ouest | 66 |
| Territoire Sud | 84 |
| Mayotte | 16 |

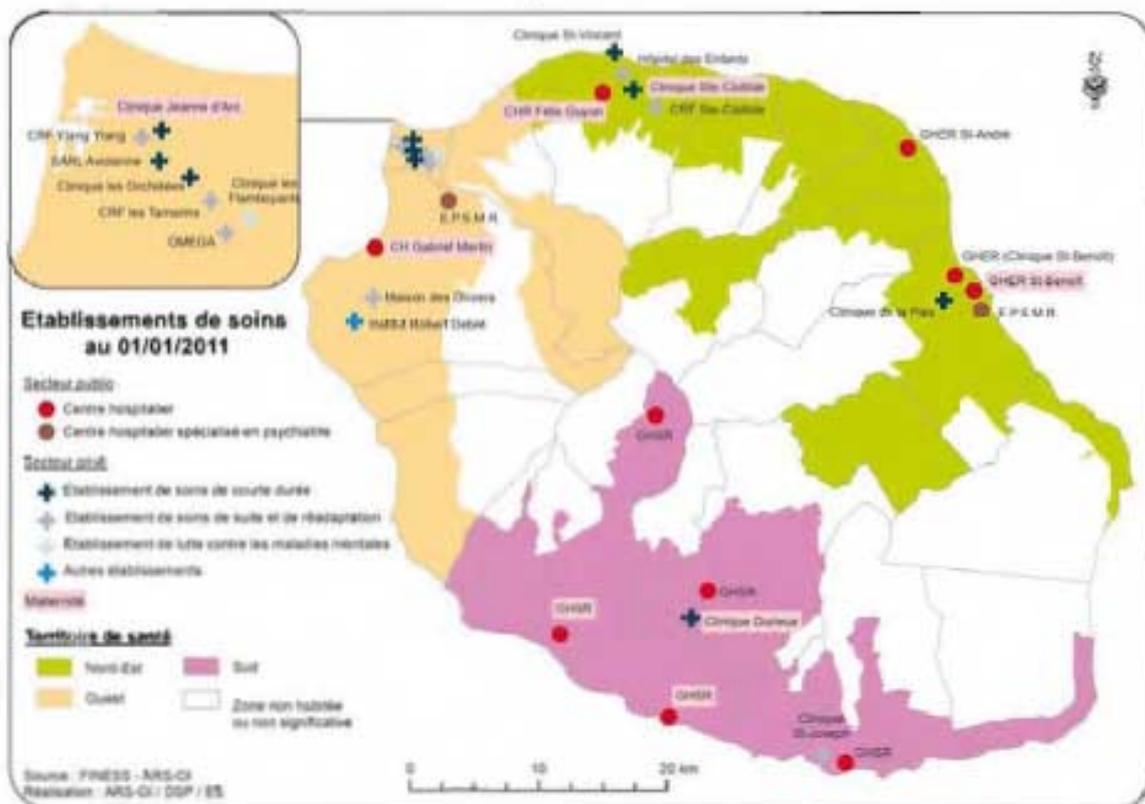
Source : PHAR



- Etablissements de soins

La Réunion recense 21 établissements de santé, dont 5 établissements publics et 16 établissements privés. Du reste, on compte 8 maternités à La Réunion, deux de niveau 1, quatre de niveau 2 et deux de niveau 3.

Le territoire Nord-Est compte les centres hospitaliers Félix Guyon et le GHER Saint-André/Saint-Benoît répartis provisoirement sur 3 sites avant le regroupement des établissements de Saint-Benoît. Mais également un centre hospitalier spécialisé en psychiatrie (EPSMR). Dans le secteur privé, on compte un hôpital d'enfants, deux établissements de soins pluridisciplinaires (Clinique Saint-Vincent, Clinique Sainte-Clotilde). Mais également un centre de réadaptation fonctionnelle (Sainte-Clotilde) et un centre de convalescence (Clinique de la Paix à Saint-Benoît).



Le secteur sanitaire Ouest rassemble la moitié des établissements de l'île avec un centre hospitalier (Gabriel Martin), un établissement spécialisé en psychiatrie (EPSMR de Saint-Paul), un établissement d'hospitalisation de chirurgie (Clinique Les Orchidées), un établissement de soins chirurgicaux (Clinique Avicenne), un centre de rééducation nutritionnelle (OMEGA), un établissement de soins pluridisciplinaires (Clinique Jeanne d'Arc), deux centres de réadaptation fonctionnelle (Jeanne d'Arc et Les Tamarins), une maison de santé pour les maladies mentales (Clinique Les Flamboyants), un centre de convalescence (Maison des Oliviers à Saint-Gilles-Les-Hauts) et un centre d'alcoolologie (Institut Robert Debré).

Le territoire Sud regroupe 3 établissements : le Groupe Hospitalier Sud Réunion réparti sur 5 sites géographiques, un établissement de soins pluridisciplinaires (Clinique Durieux) et depuis décembre 2009, un centre de convalescence et de repos (Clinique de Saint-Joseph).

Mayotte compte 1 centre hospitalier à Mamoudzou (services Médecine, Chirurgie, Obstétrique - MCO -, Psychiatrie, Réanimation et urgences) et 4 dispensaires de référence avec un service obstétrique. Par ailleurs, 12 dispensaires proposent des consultations, avec la présence d'une infirmière ayant une habilitation à distribuer des médicaments.



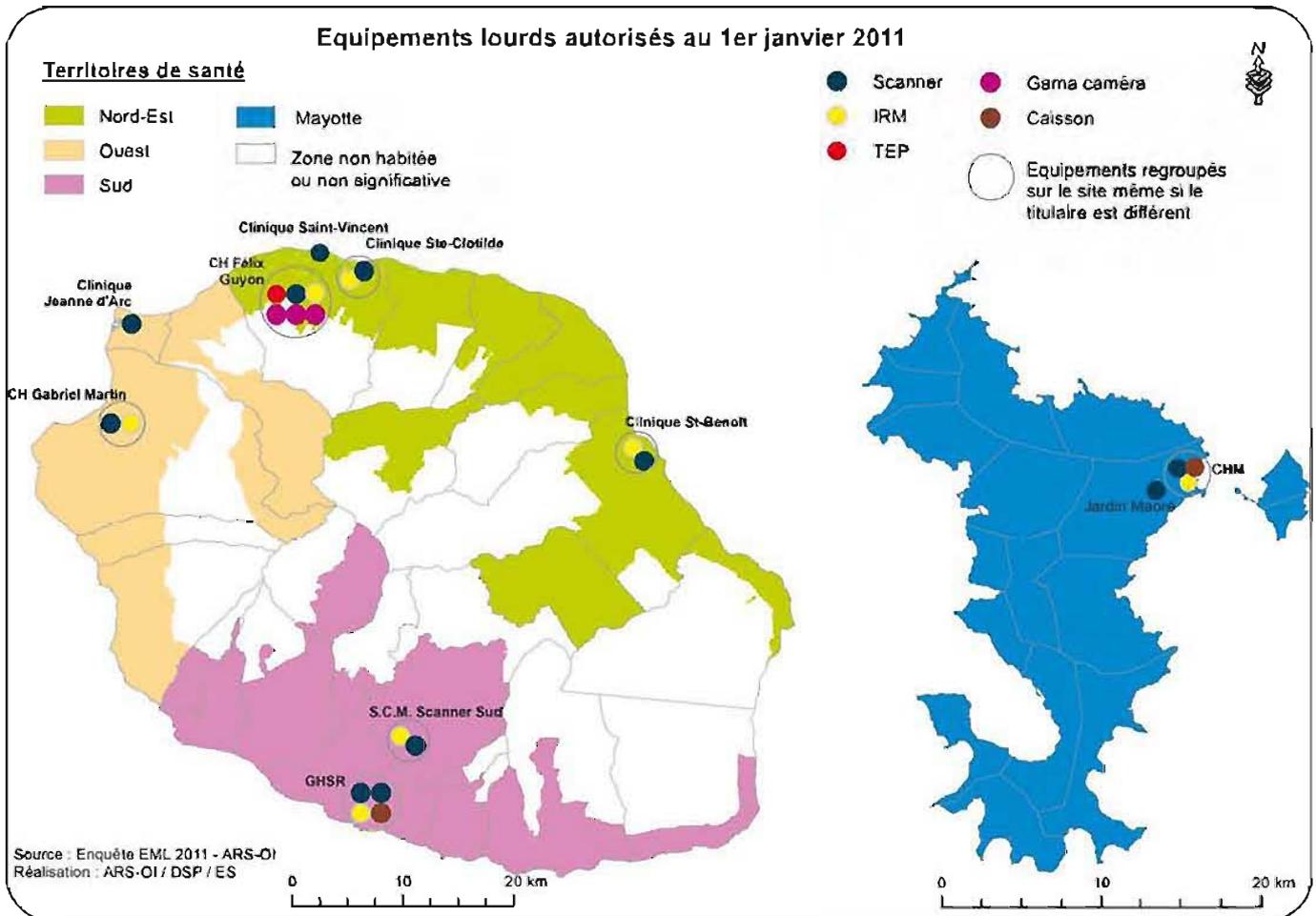
- Equipements lourds

Concernant les équipements lourds, 6 communes sont dotées de scanners (St-Denis, Saint-Benoît, Le Port, Saint-Paul, Saint-Pierre, le Tampon), pour un total de 9 appareils. Ces 9 appareils sont répartis dans 8 structures différentes, le GHSR en compte 2.

Chaque territoire est pourvu d'au moins un IRM : 2 à Saint-Denis, 1 à la clinique de Saint Benoît, 1 au centre hospitalier Gabriel Martin, 1 au Tampon et enfin 1 au GHSR à Saint-Pierre.

Seul le Centre hospitalier Félix Guyon est équipé d'une caméra Tomographie par Emission de Positons (TEP).

A Mayotte, tous les équipements sont situés à Mamoudzou. Le CHM possède un scanner et un caisson. Une IRM y est autorisée mais pas encore installée. Un autre scanner se situe également à Mamoudzou, dans un établissement privé.



- Prise en charge des cancers

La prise en charge du cancer est possible dans 7 établissements répartis sur tous les territoires de l'île de La Réunion, même si l'offre de soins dans l'Ouest est plus limitée.

Trois établissements ont les autorisations pour délivrer des chimiothérapies : 2 dans le territoire Nord-Est et 1 dans le territoire Sud.

La prise en charge par curiethérapie est également possible dans le Nord et le Sud.

Les 7 établissements proposent la chirurgie carcinologique (mammaire, digestive pour 5 établissements, gynécologique pour 4, urologique et ORL pour 3 établissements et thoracique pour 2). Mais aucun établissement ne propose de chirurgie carcinologique maxillo-faciale.

Enfin, seul de CHR Félix Guyon est autorisé à traiter les cancers des enfants et adolescents de moins de 18 ans et peut utiliser des radioéléments en sources non scellées.

A Mayotte, les cancers ne sont pas pris en charge.

| | Etablissement | Autorisation |
|----------|--------------------------|---|
| Nord-Est | CHR Félix Guyon | Chimiothérapie Utilisation thérapeutique de radioéléments en sources non scellées Chirurgie mammaire, digestive, urologique, thoracique, gynécologique, ORL |
| | Clinique Sainte-Clotilde | Chimiothérapie Radiothérapie externe Curiothérapie Chirurgie mammaire, digestive, gynécologique, ORL |
| | GHER | Chirurgie digestive |
| Ouest | Clinique Jeanne d'Arc | Chirurgie mammaire, urologique |
| | CH Gabriel Martin | Chirurgie digestive, gynécologique |
| Sud | Clinique Durieux | Chirurgie mammaire |
| | GHSR | Chimiothérapie Curiothérapie Radiothérapie externe Chirurgie mammaire, digestive, urologique, thoracique, gynécologique, ORL |

Source : FINESS

Consommation de soins hospitaliers



Consommation hospitalière des résidents du territoire³

Les indicateurs présentés ci-après concernent uniquement le secteur hospitalier. Ces indicateurs sont le reflet de la demande « traitée » en médecine dans son ensemble et de médecine de jour, puis de chirurgie dans son ensemble, pour une population domiciliée dans une zone géographique donnée, quel que soit le lieu de prise en charge. Chaque demande « traitée » correspond à une entrée et une sortie du système hospitalier.

Taux de recours de la médecine dans son ensemble (séjours hors GHM en C, K et hors CMD 14, 15 et 28) de la population domiciliée pour 10 000 habitants en 2009.

| | Taux brut | Taux standardisé* |
|---------------------|-----------|-------------------|
| Territoire Nord-Est | 849,4 | 1 170,4 |
| Territoire Ouest | 808,1 | 1 107 |
| Territoire Sud | 815,5 | 1 042,5 |
| La Réunion | 826,8 | 1 106 |
| National | 1 123 | 1 123 |

*Standardisé sur l'âge et le sexe au niveau national pour permettre des comparaisons par territoire.

Autrement dit, dans le territoire Nord-Est, pour 10 000 habitants il y a eu 849 séjours durant l'année 2009. Le nombre de séjours, sur ce même territoire et si la structure de la population par âge et par sexe était la même qu'en métropole pour 10 000 habitants serait de 1 170 séjours.

Les séjours hors GHM en C, K et hors CMD 14, 15, 28 correspondent aux séjours en médecine et séance sauf obstétrique pour enfant ou mère (CMD 14 et 15) et hors dialyse principalement (CMD 28). Le GHM en C correspond au séjour en chirurgie et celui en K aux techniques d'intervention peu invasives (ex. endoscopie).

Taux de recours des techniques interventionnelles (séjours avec GHM en K et hors CMD 14, 15 et 28) de la population domiciliée pour 10 000 habitants en 2009.

| | Taux brut | Taux standardisé* |
|---------------------|-----------|-------------------|
| Territoire Nord-Est | 280,9 | 357,4 |
| Territoire Ouest | 230,6 | 292,7 |
| Territoire Sud | 221,1 | 264,5 |
| La Réunion | 246,8 | 306,6 |
| National | 384 | 384 |

*Standardisé sur l'âge et le sexe au niveau national pour permettre des comparaisons par territoire.

Taux de recours de la chirurgie dans son ensemble (séjour en C du GHM) de la population domiciliée pour 10 000 habitants en 2009

| | Taux brut | Taux standardisé* |
|---------------------|-----------|-------------------|
| Territoire Nord-Est | 511,4 | 656,5 |
| Territoire Ouest | 560,7 | 696,7 |
| Territoire Sud | 478,3 | 575,5 |
| La Réunion | 512,2 | 635,8 |
| National | 796,1 | 796,1 |

*Standardisé sur l'âge et le sexe au niveau national pour permettre des comparaisons par territoire.

Le taux de recours en chirurgie à La Réunion est inférieur à celui du niveau national, le territoire Sud se démarquant d'autant plus.

En revanche, les taux de recours à la médecine, sous leur forme standardisée, sont proches du taux national. Le territoire Sud étant, ici encore, un peu inférieur.

Consommation par territoire⁴

Activité de médecine (M et Z) et Activité techniques interventionnelles (K)

| | Consommation* | Taux de fuite | Taux d'aularcie | Taux d'attractivité |
|---------------------|---------------|---------------|-----------------|---------------------|
| Territoire Nord-Est | 35 915 | 5,2% | 94,8% | 21% |
| Territoire Ouest | 13 547 | 42,9% | 57,1% | 8,9% |
| Territoire Sud | 30 633 | 11,2% | 88,8% | 12,8% |

* Nombre de séjours consommés par la population du territoire

Source : PMSI 2009

³ Source : Chirurgie ambulatoire : perspectives de développement et démarche de GDR – ARS-OI – DSP – Pôle Performance et Projets de Santé

⁴ Source : ARS-OI – DSP – Pôle Performance et Projets de Santé

Activité de soins chirurgicaux (C)

| | Consommation* | Taux de fuite | Taux d'autarcie | Taux d'attractivité |
|---------------------|---------------|---------------|-----------------|---------------------|
| Territoire Nord-Est | 15 802 | 10,6% | 89,4% | 18,3% |
| Territoire Ouest | 11 375 | 28,6% | 71,4% | 23,6% |
| Territoire Sud | 11 375 | 28,6% | 71,4% | 23,6% |

* Nombre de séjours consommés par la population du territoire

Source : PMSI 2009

Le développement de la Chirurgie Ambulatoire est suivi dans le cadre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens entre l'ARS et l'Etat (CPOM). L'indicateur porte sur une liste de 17 gestes marqueurs et permet de mesurer le taux de pratique en Chirurgie Ambulatoire par territoire. Un geste marqueur est un acte chirurgical sensé être traité en 0 jour. Dans le cadre du CPOM, l'objectif est d'atteindre un taux de 85% en 2013.

Chirurgie ambulatoire

| | Taux de chirurgie ambulatoire (17 gestes marqueurs) | Taux global de chirurgie ambulatoire |
|---------------------|--|--------------------------------------|
| Territoire Nord-Est | 81,4% | 36,2% |
| Territoire Ouest | 90,6% | 59% |
| Territoire Sud | 77,7% | 34% |
| La Réunion | 83,3% | 41,5% |

Ces indicateurs ne sont pas exploitables pour Mayotte.

le **taux de fuite** qui est le pourcentage de séjours consommés par la population traités hors du territoire du lieu de résidence.

le **taux d'autarcie** qui est le pourcentage de séjours consommés par la population traités dans le territoire du lieu de résidence,

le **taux d'attractivité** qui correspond au pourcentage de la production de soins réalisée pour la population résidant hors du territoire.

Offre médico-social



- Personnes âgées

La Réunion

La principale prestation départementale en faveur des personnes âgées est l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Mise en place en 2002, elle est versée par le Conseil Général aux personnes âgées de 60 ans et plus, évaluées en situation de perte d'autonomie, d'après la grille AGGIR⁵, qu'elles vivent à leur domicile ou qu'elles résident en établissement. Cette prestation permet de financer en partie, les différentes aides (humaines et techniques) auxquelles ces personnes ont recours pour compenser leurs difficultés dans la réalisation des actes de la vie quotidienne.

On remarque que la part des bénéficiaires parmi les personnes âgées de 60 ans ou plus, est plus importante dans le territoire de santé Sud (16 %) alors qu'elle s'élève à 10 % dans le Nord-Est.

Nombre de bénéficiaires de l'APA au 1^{er} janvier 2011

| | APA à domicile | APA en établissement | APA total | Taux de bénéficiaires (pour 100 habitants de 60 ans ou plus) |
|---------------------|----------------|----------------------|-----------|--|
| Territoire Nord-Est | 3 014 | 344 | 3 358 | 10% |
| Territoire Ouest | 2 877 | 164 | 3 041 | 14% |
| Territoire Sud | 5 491 | 238 | 5 729 | 16% |
| La Réunion | 11 382 | 746 | 12 128 | 13% |

Sources : Conseil Général de La Réunion, INSEE (recensement de population 2008)

Les établissements hébergeant des personnes âgées sont concentrés dans les centres-villes et sont peu présents dans les communes isolées. Les trois territoires ont des taux d'équipement⁶ très faibles si on les compare à ceux de la métropole en 2010. Au 1^{er} mars 2011, on compte à La Réunion 50,4 lits pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus contre 121,7 en métropole en 2010. Les taux d'équipement des structures médicalisées (Etablissements hébergeant des personnes âgées dépendantes –EHPAD– et Unités de soins longue durée –USLD–) sont de 45,4 à La Réunion contre 101,3 en métropole en 2010.

L'Ouest a le taux d'équipement le plus faible des trois territoires, il cumule un total de 279 places dont 45 en établissement hébergeant des personnes âgées (EHPA) et 234 en EHPAD. Le territoire Nord-Est a autant de places que le territoire Sud mais elles sont toutes médicalisées.

Accueil des personnes âgées au 1^{er} mars 2011

| | Places en EHPA | Places en EHPAD | Places en USLD | Total | Taux d'équipement en structure d'hébergement* | Taux d'équipement en structure médicalisée* |
|---------------------|----------------|-----------------|----------------|-------|---|---|
| Territoire Nord-Est | 0 | 479 | 30 | 509 | 53,6 | 53,6 |
| Territoire Ouest | 45 | 234 | 0 | 279 | 47,3 | 39,6 |
| Territoire Sud | 82 | 370 | 50 | 502 | 49,2 | 41,2 |
| La Réunion | 127 | 1 083 | 80 | 1 290 | 50,4 | 45,4 |

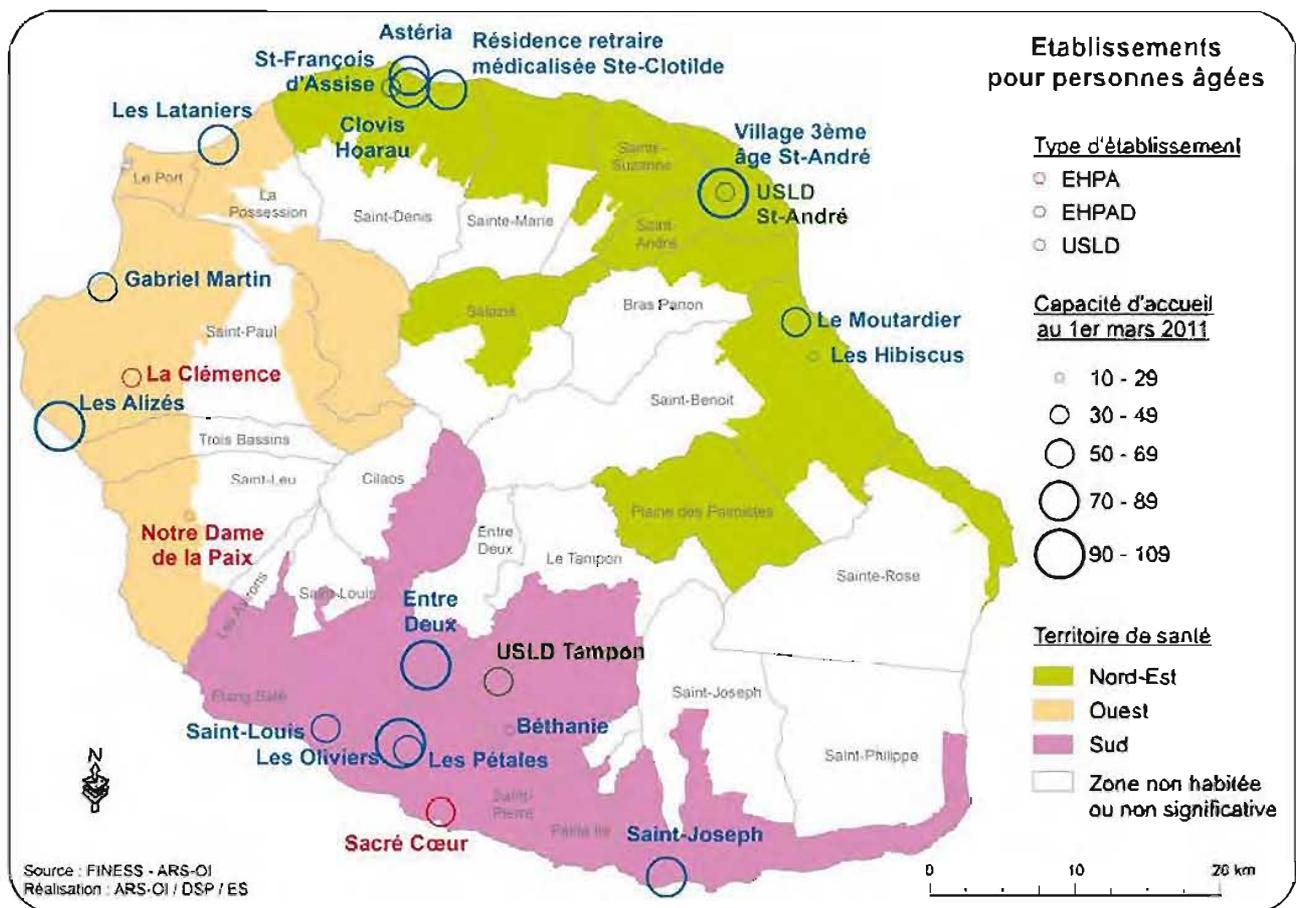
Source : ARS-OI, INSEE (recensement de population 2008)

*Le taux d'équipement est le nombre de places pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus.

Dans le territoire Nord-Est, au 1^{er} mars 2011, on compte 54 places en structure d'hébergement pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus.

⁵ Le modèle AGGIR classe les personnes âgées en 6 Groupes Iso Ressources (GIR 6 étant la catégorie regroupant les personnes les plus autonomes et GIR 1, les plus dépendantes).

⁶ Le taux d'équipement est le nombre de places pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus.



Mayotte⁷

Compte tenu de son accession très récente au statut de Département d'Oulre-Mer, Mayotte n'a pas encore tout à fait développé de dispositifs ou de prestations ciblées en direction des personnes âgées au sens entendu en métropole. Les principales initiatives prises jusqu'alors concernent la question des ressources et ont permis de garantir un minimum de revenus par le biais de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) et de l'allocation supplémentaire vieillesse (ASV). Toutefois le Conseil Général a pris l'initiative de créer en 2004 une prestation dépendance calquée sur le dispositif de l'APA. Cette prestation a permis de donner un premier élan en matière d'aide à domicile professionnalisée aux personnes âgées de plus de 60 ans en perte d'autonomie. De son côté la Caisse de sécurité sociale verse à quelques 120 de ses ressortissants âgés une prestation d'aide à domicile. Dans la mesure où le Conseil Général exerce la compétence en matière d'aide à domicile des personnes âgées dépendantes, la CSS réserve ses prises en charge aux seules personnes faiblement dépendantes n'ayant pas de droits ouverts à la prestation dépendance, c'est-à-dire classées en GIR 5 et 6⁸. La collectivité départementale et la CSS, face à l'évolution croissante des besoins, a transféré la gestion des postes d'aide à domicile à l'association MSANDA, créée le 1^{er} janvier 2007. Il s'agit de la seule association à proposer un service d'aide à domicile aux personnes en difficultés afin de faciliter leur maintien à domicile.

A Mayotte, il n'existe aucun établissement hébergeant des personnes âgées. Ces dernières ne disposent que d'un nombre limité de lieux d'accueils, d'échanges et d'animations qui leur sont destinés. Une douzaine d'associations de personnes âgées se sont constituées dans l'île à raison d'une par commune. Elles se sont fédérées au sein de la fédération Mahoraise des associations de retraités et personnes âgées FMARPA. Chaque association se réunit dans des locaux mis à disposition par la mairie.

⁷ Source : Rapport d'étude URIOPSS « Préfiguration d'un plan d'action gérontologique pour le Schéma Régional d'Organisation Sociale et Médico-Sociale » Juillet 2011

⁸ GIR 1 : Personnes confinées au lit ou au fauteuil ayant perdu leur autonomie mentale, corporelle, locomotrice et sociale, qui nécessitent une présence indispensable et continue d'intervenants. GIR 2 : Personnes confinées au lit ou au fauteuil dont les fonctions mentales ne sont pas totalement altérées et qui nécessitent une prise en charge pour la plupart des activités de la vie courante ou celles dont les fonctions mentales sont altérées mais qui ont conservé leur capacité motrice. GIR 3 : Personnes ayant conservé leur autonomie mentale, partiellement leur autonomie locomotrice, mais qui nécessitent quotidiennement et plusieurs fois par jour des aides pour leur autonomie corporelle. GIR 4 : Personnes qui n'assument pas seules leurs transferts mais qui, une fois levées peuvent se déplacer à l'intérieur du logement. Elles doivent être aidées pour la toilette et l'habillage. GIR 5 et 6 : Personnes très peu ou pas dépendantes.

- Personnes handicapées

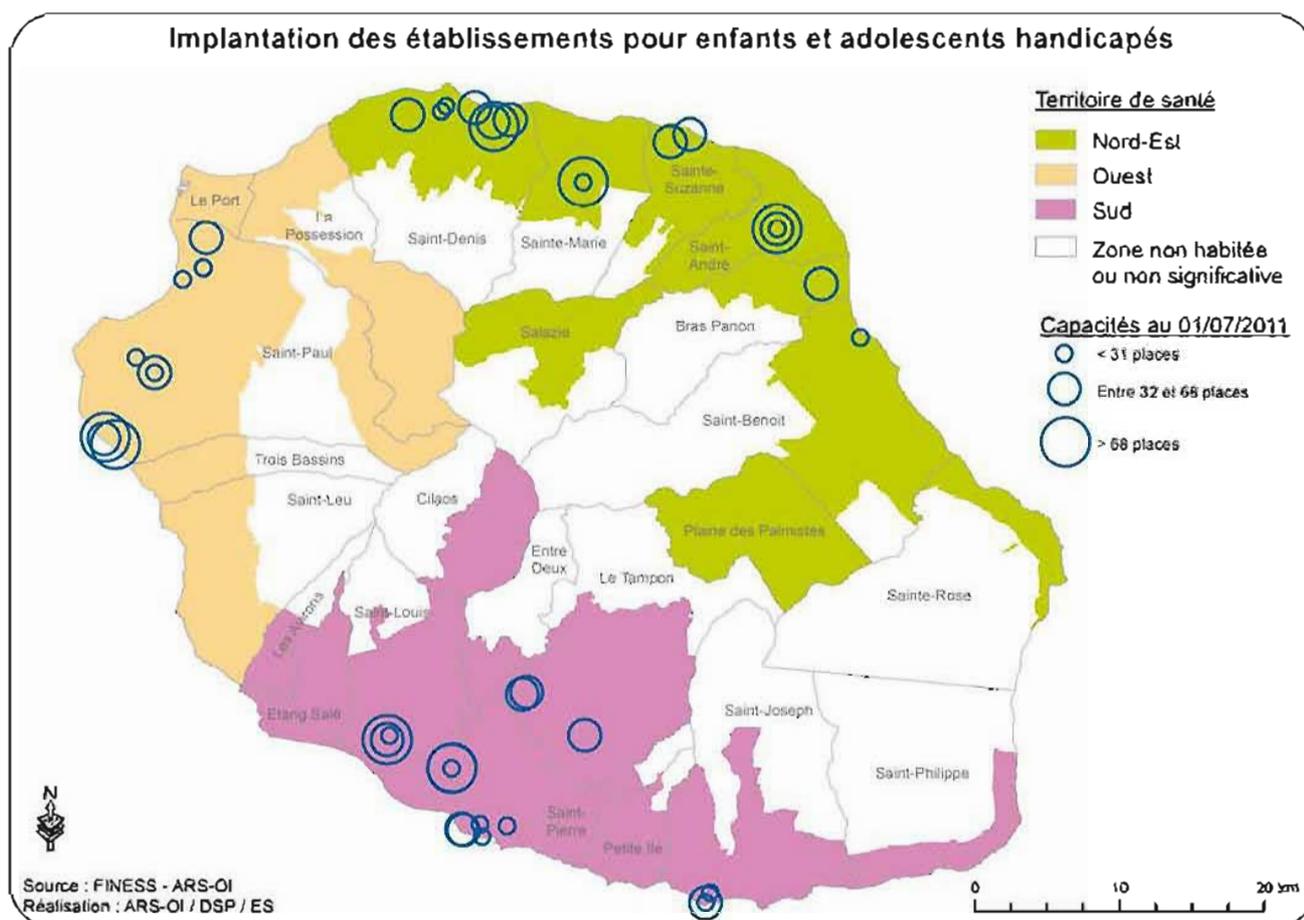
La Réunion

La prise en charge des enfants et des adolescents handicapés est concentrée dans les communes les plus fortement peuplées de l'île. Le territoire Ouest, par exemple, a tous ses établissements regroupés dans la seule commune de Saint-Paul. Les territoires Nord-Est et Sud sont nettement favorisés en termes de nombre de places.

Capacités (nombre de places) par type d'Etablissement et par territoire de santé

| | Territoire Nord-Est | Territoire Ouest | Territoire Sud | Réunion |
|---|---------------------|------------------|----------------|--------------|
| Centre Action Médico-Sociale Précoce (C.A.M.S.P.) | 115 | 25 | 132 | 272 |
| Centre Médico-Psycho-Pédagogique (C.M.P.P.) | 111 | 27 | 50 | 188 |
| Etab.Expér.Enf.Hand. | 0 | 0 | 10 | 10 |
| Etablissement pour Déficiant Moteur | 36 | 0 | 47 | 83 |
| Etablissement pour Enfants ou Adolescents Polyhandicapés | 34 | 45 | 90 | 169 |
| Institut d'Education Sensorielle Sourd/Aveugle | 108 | 19 | 48 | 175 |
| Institut Médico-Educatif (I.M.E.) | 343 | 210 | 399 | 952 |
| Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (I.T.E.P.) | 0 | 0 | 29 | 29 |
| Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile | 224 | 143 | 231 | 598 |
| Total | 971 | 469 | 1 036 | 2 476 |

Source : Finess – ARS-OI au 1^{er} juillet 2011

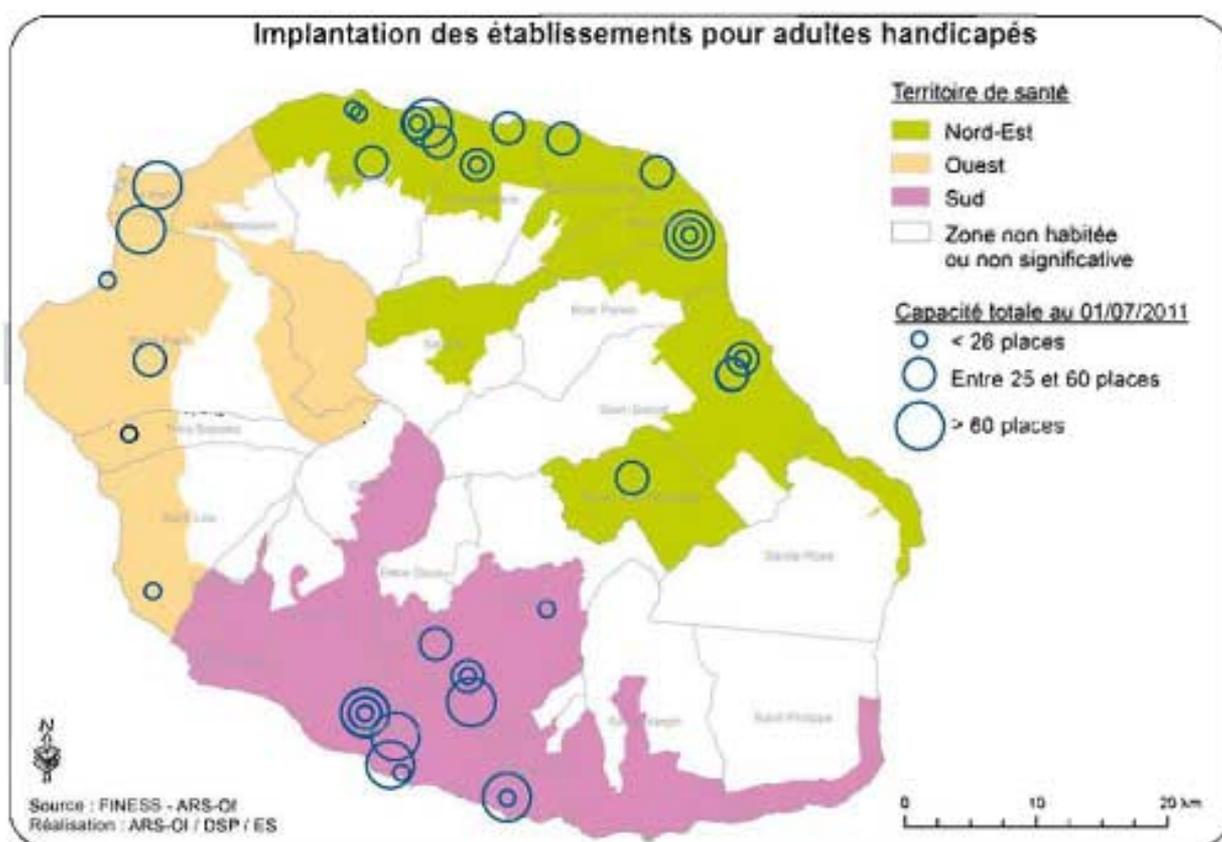


On peut observer une meilleure dispersion des structures de prises en charge des adultes handicapés, mis à part dans le territoire Sud où les établissements sont situés plus particulièrement autour de Saint-Pierre/Le Tampon. Le territoire Ouest a une diversité de types de structures moins importante puisque qu'on ne compte aucune place en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) et aucune place en Foyer d'Hébergement.

Capacités par type d'Établissement et par territoire de santé

| | Territoire Nord-Est | Territoire Ouest | Territoire Sud | Réunion |
|---|---------------------|------------------|----------------|--------------|
| Etablissement et Service d'Aide par le Travail (E.S.A.T.) | 279 | 173 | 467 | 919 |
| Foyer d'Accueil Médicalisé pour Adultes Handicapés (F.A.M.) | 164 | 0 | 130 | 294 |
| Foyer de Vie pour Adultes Handicapés | 189 | 15 | 131 | 335 |
| Foyer Hébergement Adultes Handicapés | 35 | 0 | 47 | 82 |
| Maison d'Accueil Spécialisée (M.A.S.) | 92 | 39 | 56 | 187 |
| Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (S.A.V.S.) | 105 | 20 | 202 | 327 |
| Total | 864 | 247 | 1 033 | 2 144 |

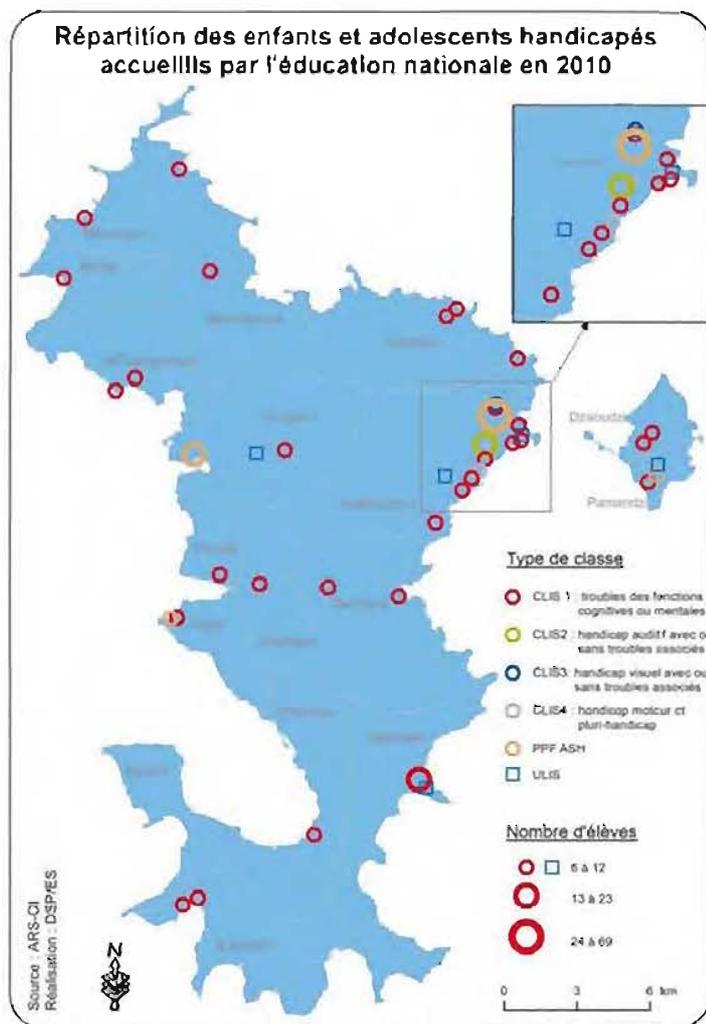
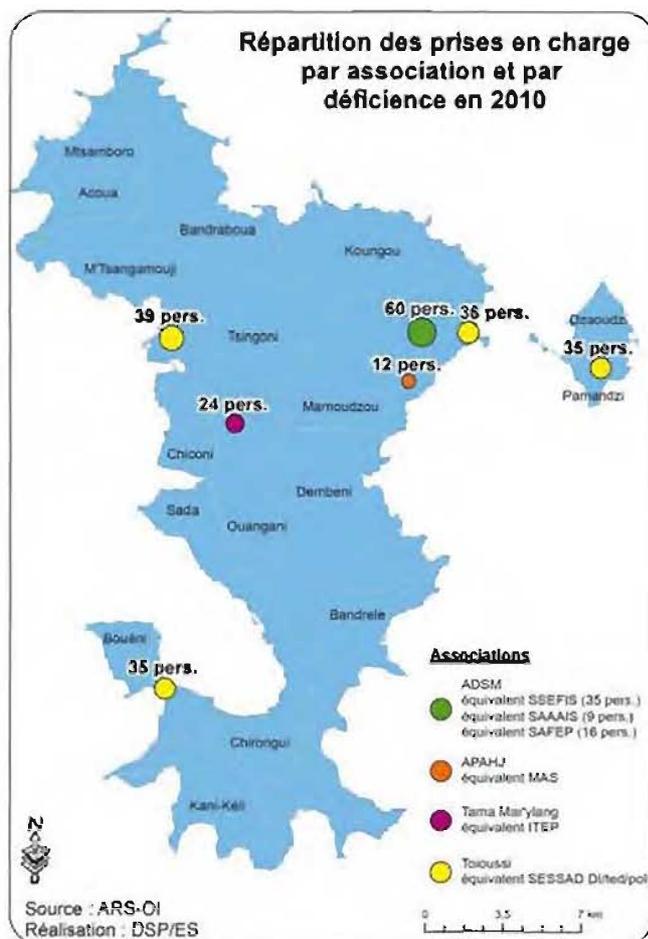
Source : Finess - ARS-OI au 1^{er} juillet 2011



Mayotte

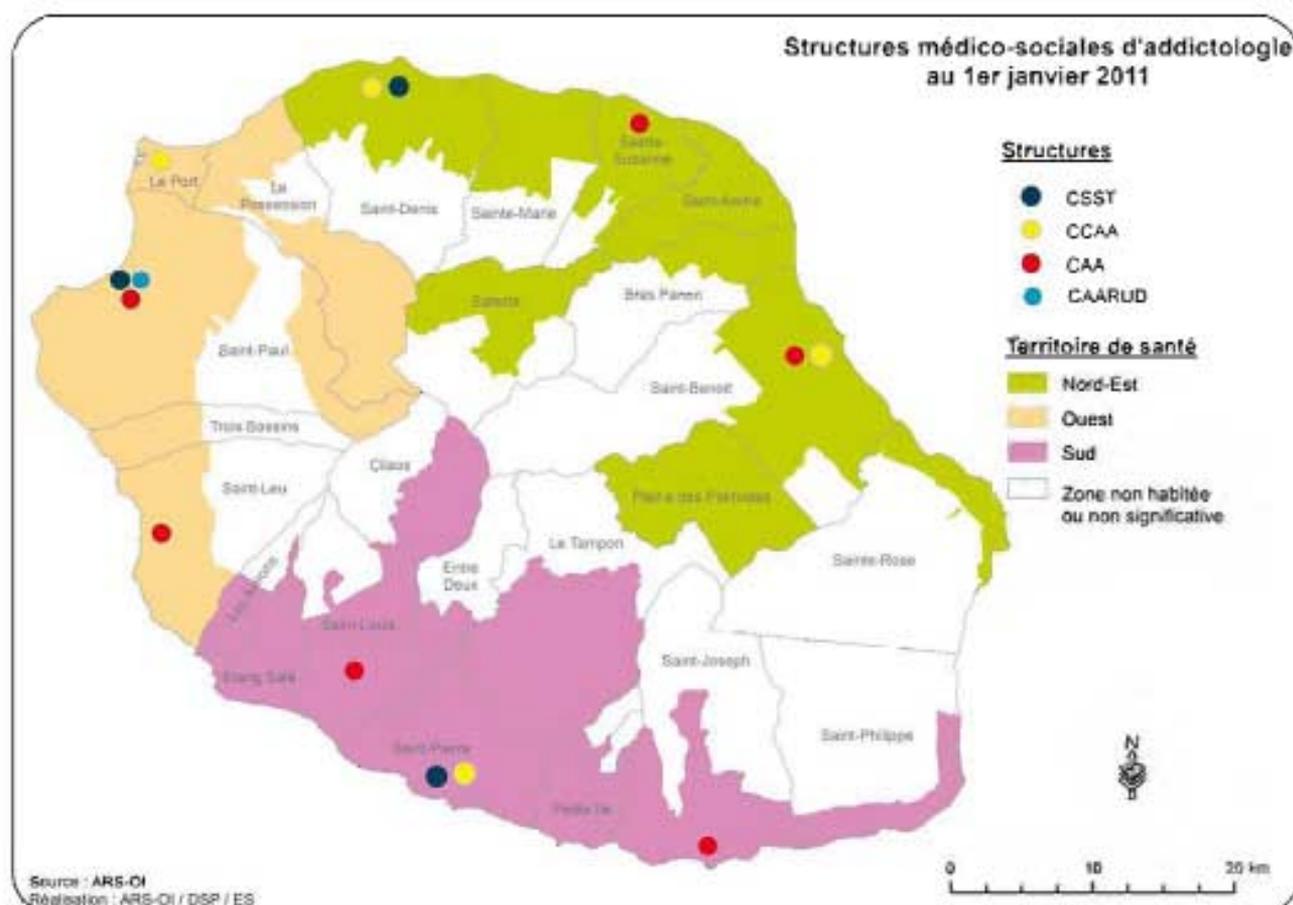
A défaut de base juridique permettant la mise en place et le fonctionnement de services et établissements médico-sociaux, des actions associatives soutenues par les pouvoirs publics (Etat, Conseil Général, Caisse de Sécurité Sociale) ont permis d'assurer jusqu'à ce jour, une première prise en charge des besoins des personnes handicapées, à Mayotte. L'association Toioussi, assurant une prise en charge de type SESSAD, est présente sur plusieurs sites géographiques, de Bouéni à Pamandzi. On retrouve également à Mamoudzou l'association ADSM (type SSEFIS, SAAAIS, SAFEP) et l'APAHI (équivalent MAS). La commune d'Ouangani compte un équivalent ITEP.

L'éducation nationale joue un rôle actif dans la prise en charge des enfants handicapés : 2 294 enfants handicapés et élèves en grande difficulté ont été pris en charge dans l'ensemble de l'île. Il est constaté une dominance forte du handicap « psychique ».



- Addictologie

L'équipement médico-social en structure d'addictologie vient compléter l'offre de santé en médecine et en soins de suite et de réadaptation. Les trois territoires de La Réunion sont bien couverts en structures spécialisées en addictologie. Des centres de consultation avancées en alcoologie (CAA) de proximité sont ouverts dans les micro-régions est, nord, sud et ouest. Les CAA mentionnés dans cette carte ne sont que des antennes délocalisées du centre de cure ambulatoire en alcoologie (CCAA) implanté sur leur même territoire d'intervention. Les missions exercées sont identiques d'une structure à l'autre. Chaque territoire de santé compte un centre spécialisé de soins aux toxicomanes (CSST). Toutefois, on ne dénombre qu'une seule structure d'accompagnement de la réduction des risques (CAARUD), située à Saint-Paul.



A Mayotte, depuis mars 2011, un service addictologie a été créé au CHM. Il affiche une affluence en constante augmentation, que les personnes prises en charge soient volontaires ou envoyées par les services judiciaires. Si la mortalité liée au tabac et à l'alcool demeure très faible par rapport à La Réunion ou à la métropole⁹, Mayotte est au cœur de profondes mutations socio-culturelles. L'effet protecteur de la religion (les substances psycho-actives étant considérées comme « haram », interdites religieusement) a de moins en moins d'impact auprès des populations les plus jeunes. Si les acteurs sociaux constatent une augmentation des comportements addictifs, il n'existe pas d'études pour mesurer le phénomène.

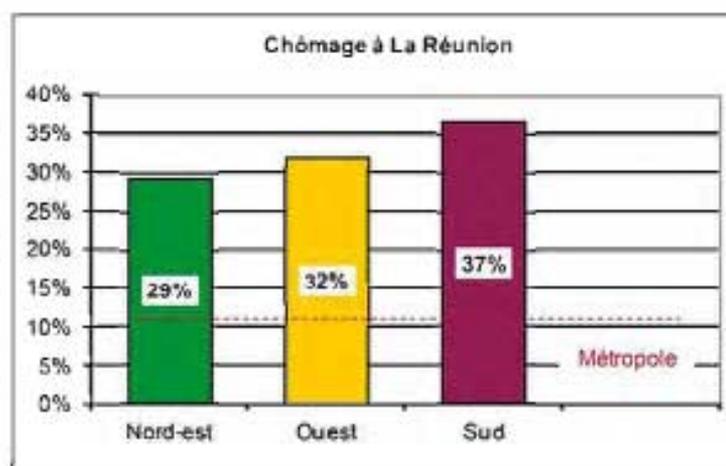
⁹ « Analyse de la mortalité à La Réunion et à Mayotte en 2007 », Dossiers Statistiques n°03, Décembre 2010, ARS-OI.

Conditions de vie

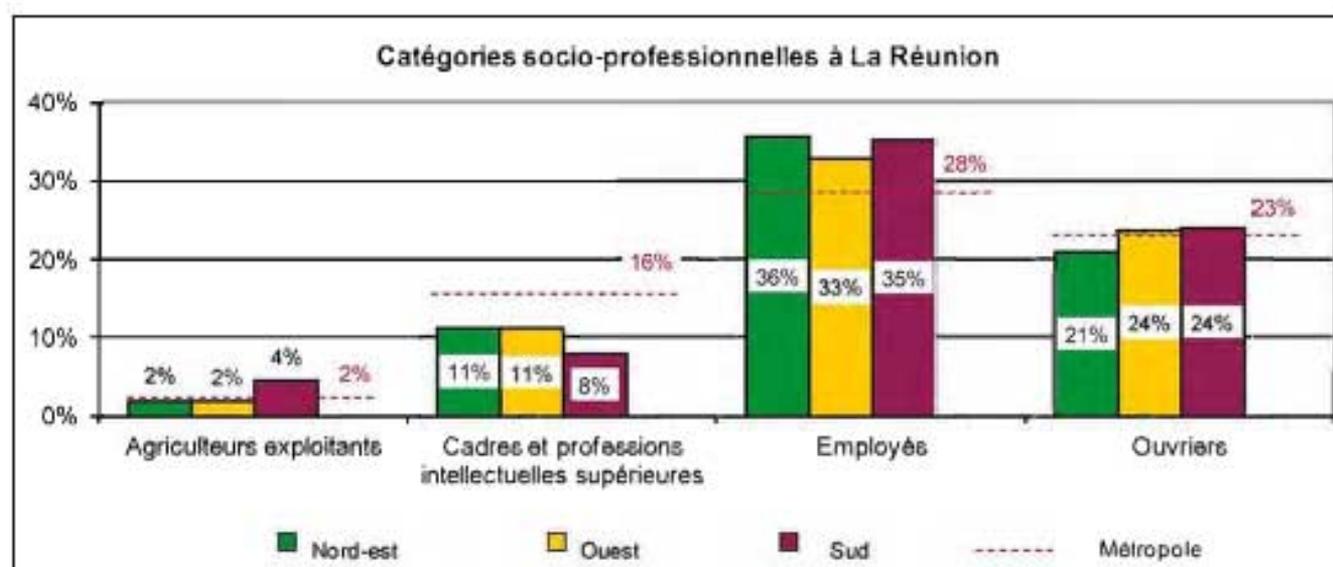


- Chômage

La Réunion est particulièrement touchée par le chômage en comparaison à la métropole (11 % de la population active au recensement de 2007¹⁹). On constate des différences selon les territoires de santé. Le Sud compte la part la plus importante de chômeurs dans la population active (37 %), ce qui représente 118 200 demandeurs d'emploi. Le territoire Ouest dénombre 88 700 chômeurs, soit 32 % de l'ensemble des actifs et le Nord-Est en compte 132 600 (29 %).



Source : INSEE - Recensement de population 2007



Source : INSEE - Recensement de population 2007

Le territoire Sud se caractérise par une population composée d'avantage d'agriculteurs (proportion plus importante des 3 territoires). Dans l'ensemble, les répartitions des CSP par territoire sont quasi similaires. La part des employés est supérieure à celle observée en métropole au détriment des cadres et professions intellectuelles supérieures.

A Mayotte, il est très difficile de comparer le chômage, au sens de l'INSEE, puisque les personnes déclarant exercer des petits boulots sont considérées comme actives dans le recensement de Mayotte. En 2007, sur 51 524 actifs de 14 ans ou plus, 26 % de la population se déclare chômeur, dont 15 % de femmes.

La répartition des CSP est également différente. Le recensement prévoit une catégorie socioprofessionnelle « Personnes exerçant uniquement des petits boulots ». La moitié des personnes déclarées « Artisans, commerçants et chefs d'entreprise » exerce dans un « secteur d'activité économique lié aux petits boulots ». Au total, 7 289 mahorais, soit 20 % des actifs occupés, exercent cette activité qui n'existe pas dans le recensement métropolitain et réunionnais.

¹⁹ Au sens du recensement, tout chômeur est une personne de 15 ans ou plus qui s'est déclarée « chômeur » (inscrite ou non à Pôle Emploi), et qui déclare rechercher un travail.

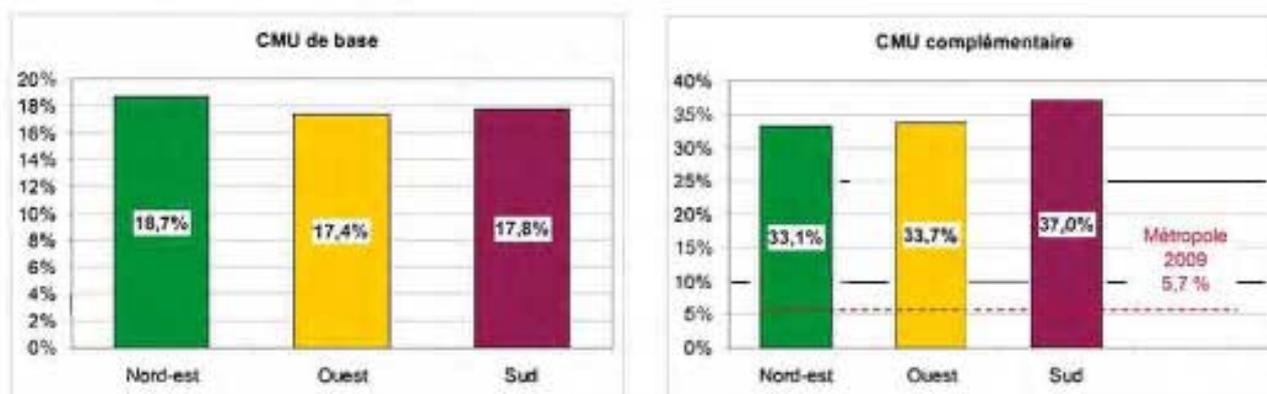
- Couverture maladie universelle

A La Réunion, environ 145 500 personnes ont eu accès à la CMU de base au 1^{er} janvier 2011, soit 18,7 bénéficiaires sur 100 habitants du territoire Nord-Est, 17,4 % dans le territoire Ouest et 17,8 % dans le territoire Sud.

La CMU complémentaire concerne un pourcentage de bénéficiaires plus important dans le Sud (37%). Pour les trois territoires, le taux de bénéficiaires est très largement supérieur à celui de la métropole au 1^{er} janvier 2009 (5,7 %).

Couverture maladie universelle.

| | Nombre de bénéficiaires CMU de base | Nombre de bénéficiaires CMU complémentaire |
|---------------------|--|---|
| Territoire Nord-Est | 58 693 | 104 114 |
| Territoire Ouest | 35 935 | 69 686 |
| Territoire Sud | 50 880 | 105 916 |
| La Réunion | 145 508 | 279 716 |



Sources : CGSS de La Réunion, INSEE (recensement de population 2008)

- Prestations sociales

Les minima sociaux versés par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de La Réunion incluent le Revenu Minimum d'Insertion (RMI), le Revenu de Solidarité (RSO), l'Allocation Parent Isolé (API) et l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH).

Au 31 décembre 2010, La Réunion comptabilise 101 400 allocataires environ d'au moins un minimum social (RMI et/ou RSO et/ou API et/ou AAH et/ou complément AAH). Cet effectif à La Réunion est très proche de celui observé en 2005. On constate cependant des différences d'évolution selon les territoires : alors que le nombre d'allocataires a baissé de 4,5 % en 5 ans dans l'Ouest, il a augmenté de 1,5 % dans le Nord-Est sur la même période.

| | Nombre d'allocataires 31/12/2005 | Nombre d'allocataires 31/12/2010 | Evolution du nb d'allocataires 2005-2010 | Nombre de personnes Couvertes 31/12/2010 |
|----------|--|--|--|---|
| Nord-Est | 37 392 | 37 952 | 1,5% | 86 559 |
| Ouest | 26 329 | 25 144 | -4,5% | 56 304 |
| Sud | 37 955 | 38 229 | 0,7% | 85 784 |
| Réunion* | 101 726 | 101 418 | -0,3% | 228 775 |

Source : CAF

* y compris les dossiers en cours de mutation

Mayotte étant depuis peu un département d'outre-mer, le RMI, le RSO et l'API n'y sont pas versés. Seuls quatre organismes publics versent des prestations sociales aux ménages : la Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte (CSSM), l'Établissement des Allocations Familiales¹¹, la Direction de la Solidarité et du Développement Social (DSDS) et la Caisse d'Assurance Chômage de Mayotte (CACM).

¹¹ Correspond à la CAF.